

PARALAC TC

PARALAC TC est une laque insecticide prête à l'emploi , très puissante et rémanente avec une action immédiate.

ACTION

Conçue pour traiter les endroits difficiles et humides contre tous les insectes rampants (blattes, fourmis, lépismes, etc).

PARALAC s'utilise pour des traitements localisés à l'intérieur des bâtiments.

Il associe une action immédiate et une rémanence de plusieurs semaines .

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Appliquer un maximum de 5 litres par 100 m², soit 1 litre de produit par 100 mètres linéaires sur 20 cm de large.

Pulvériser le mélange sous basse pression et à grosses gouttelettes entre les conduites, dans les fissures, crevasses, interstices, fentes, partout où les insectes s'abritent.

CONDITIONS D'APPLICATION

Ne traiter que des surfaces propres-En cas de doute faire un essai sur une surface cachée avant traitement.

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés pendant 4 H, aérer largement avant de réoccuper les locaux.

Ne pas nébuliser le produit

Ne pas appliquer sur ou dans des appareils destinées à la transformation ou à la préparation de denrées alimentaires. Couvrir les aliments et les appareils ménagers pendant le traitement .



Produit biocide : TP18

Contient

Tétraméthrine 3 g/l

Cyperméthrine 2 g/l

Type :

Laque insecticide prête à l'emploi (PAL)

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Bidon de 5 litres (carton de 4)

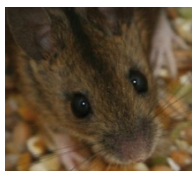


ZA de Kerampaou
29140 MELVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr



PARALAC TC

PRECAUTIONS

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



Xn - Nocif

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».



Produit biocide : TP18

Contient

Tétraméthrine 3 g/l

Cyperméthrine 2 g/l

Type :

Laque insecticide prête à l'emploi (PAL)

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Bidon de 5 litres (carton de 4)

ZA de Kerampaou
29140 MELVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr

